



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

MÉTRORANDO

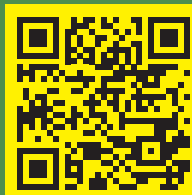
La randonnée de la Métropole

Dimanche
4 octobre 2026

DÉPART : VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET
Entre 8 h et 10 h 30 • Parc BEYLIER

4 circuits de niveaux différents emprunteront
des sentiers balisés sur les communes de
Varces-Allières-et-Risset, Saint-Paul-de-Varces
et Claix.

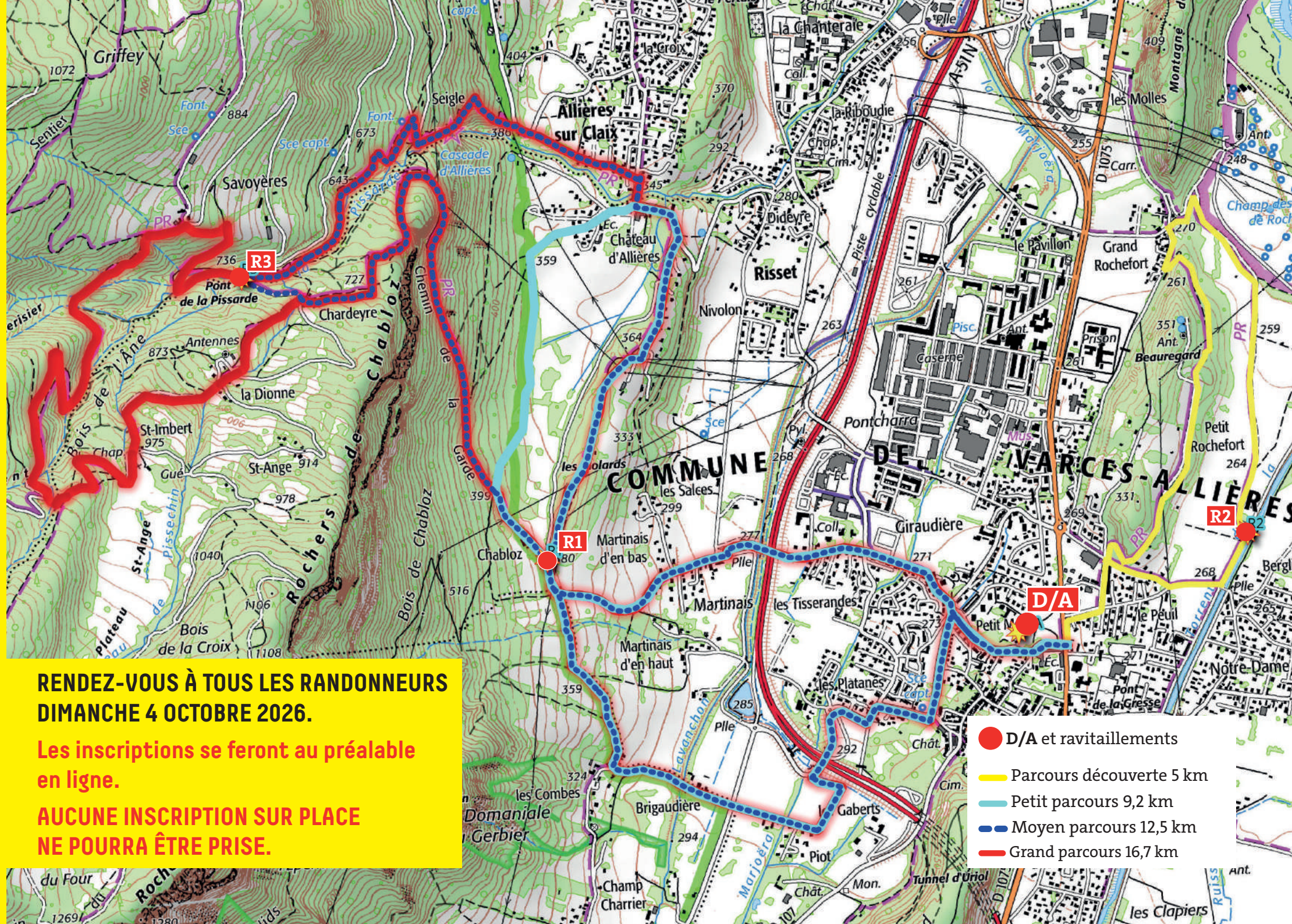
INSCRIPTION
OBLIGATOIRE
EN LIGNE



RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

grenoblealpesmetropole.fr/sentiers
06 33 80 54 12





**RENDEZ-VOUS À TOUS LES RANDONNEURS
DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026.**

**Les inscriptions se feront au préalable
en ligne.**

**AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE
NE POURRA ÊTRE PRISE.**

- D/A et ravitaillements
- Parcours découverte 5 km
- Petit parcours 9,2 km
- Moyen parcours 12,5 km
- Grand parcours 16,7 km

La prochaine édition de la **MÉTRORANDO** aura lieu le dimanche 4 octobre 2026.

Le départ s'effectuera du Parc Beylier situé sur la commune de VARCES ALLIÈRES ET RISSET.

Les 4 circuits proposés aux randonneurs emprunteront des sentiers balisés sur les communes de : Varcès-Allières-et-Risset, Saint Paul-de-Varcès et Claix.

Cet événement s'inscrira dans le cadre du mois de la transition alimentaire : des produits locaux seront servis sur les points de ravitaillement mais cela ne dispense pas les randonneurs de prévoir leur pique-nique.

IMPORTANT

Dans un contexte de limitation des déchets, tous les randonneurs s'engagent à apporter une gourde adaptée au parcours choisi et un gobelet qui servira sur les ravitaillements. Les gourdes pourront être remplies au niveau du point de départ et sur les points de ravitaillements.

Aucune bouteille et aucun gobelet ne seront distribués aux participants lors de cette manifestation.

GRAND PARCOURS

(Départ de 8 h à 9 h 30)

Longueur : **16,7 km**

Dénivelé positif : **830 m**

Durée de marche effective : **6 h**

CONTENU DU LINÉAIRE : il est à noter qu'à partir de 9h30, il ne sera plus possible de partir sur le grand parcours.

Niveau de difficulté : **TRÈS BON MARCHEUR**

● **Le départ se fera au Parc Beylier.** À la sortie Sud-Ouest du parc Beylier, les randonneurs des grands, moyens et petits parcours prendront à droite la rue Charles Beylier puis ensuite à gauche l'allée des Platanes qu'ils emprunteront jusqu'à l'intersection avec la rue La Valette. Prendre à droite la rue de La Valette puis à gauche la rue de Mazetière jusqu'au rond-point. Monter sur le pont de l'autoroute et le traverser. Prendre tout de suite à gauche à la sortie du pont le chemin en direction de l'impasse Chambord. Traverser prudemment la route de Grenoble et poursuivre sur le chemin des Combes jusqu'au Hameau. Prendre à droite le chemin de Claix en direction de « Chabloz ». Au débouché sur la route de la montée de Chabloz, prendre à gauche et poursuivre une centaine de mètres pour atteindre le **R1** commun aux parcours grand, moyen et petit. Après le **R1**, poursuivre sur la gauche le chemin en direction des maisons de « Chabloz » et au niveau du « Bois de Chabloz », poursuivre l'ascension sur le chemin de La Garde en direction de « Chardeyre ». Au débouché de la route de Saint-Ange, traverser la route et s'engager sur le chemin de montée en direction de « La Dionne » et « Saint-Imbert ». Prendre ensuite la piste jusqu'à « Biaucoin » et prendre à droite le chemin en sous-bois en direction de « Malatrat » et « Savoyères ». À « Savoyères », prendre à droite le sentier descendant en direction de « La Croisée » et poursuivre la descente jusqu'à la « Combe du vent » où sera installé le **R3**, point de jonction avec le moyen parcours. Après le **R3**, les randonneurs poursuivront le chemin descendant en bordure du ruisseau de la « Pissarde ». Au débouché sur la route, prendre à droite et poursuivre la route jusqu'à la sortie du virage en épingle. Prendre prudemment à droite le petit sentier de descente en direction de la cascade. Ce sentier étroit serpente dans la forêt et les rochers. Depuis une barrière en surplomb du ruisseau, les randonneurs pourront faire un aller-retour d'une centaine de mètres vers la cascade en restant prudents car le sentier menant à la cascade d'Allières est en léger dévers. De retour sur le sentier balisé, les randonneurs poursuivront la descente jusqu'au chemin de « Jayères » et poursuivront en direction du château d'Allières par la rue du Pré du Merle. Prendre ensuite à droite la rue du château. Au château, point de jonction avec le petit parcours, prendre à gauche et poursuivre la descente jusqu'à l'intersection avec l'Allée des Chênes située sur la droite. Prendre l'Allée des Chênes puis poursuivre le chemin de droite jusqu'au retour à « Chabloz » zone de ravitaillement **R1**. Après le ravitaillement, prendre le chemin de Chabloz jusqu'au rond-point du Martinais d'en Bas. Prendre la rue du Martinais d'en Bas pour traverser l'autoroute et poursuivre tout droit jusqu'à la Rue Charles Beylier pour rentrer dans le Parc et regagner la zone d'arrivée.

MOYEN PARCOURS

(Départ de 8 h 30 à 10 h 30)

Longueur : **12,5 km**

Dénivelé positif : **590 m**

Durée de marche effective : **4 h 15**

Niveau de difficulté : **BON MARCHEUR**

● **Le départ du parcours moyen est identique au grand parcours** jusqu'à « Chardeyre ». Au débouché de la route de St Ange, les randonneurs prendront à droite et poursuivront jusqu'au Pont de la Pissarde et la « Combe du vent » où sera installé le **R3**. Ensuite le retour sera identique au grand parcours jusqu'à l'arrivée.

PETIT PARCOURS

(Départ de 9h à 10h30)

Longueur : **9,2 km**

Dénivelé positif : **170 m**

Durée de marche effective : **2 h 30**

Niveau de difficulté : **FACILE**

● **Le départ du petit parcours est identique au parcours grand et moyen** jusqu'au « Bois de Chabloz ». Les randonneurs quitteront le « chemin de la garde » et prendront à droite le chemin de sous-bois en direction du château d'Allières qu'ils regagneront par la rue des Champs. À partir du château, le retour sera identique pour les deux parcours grand et moyen jusqu'à l'arrivée.

PARCOURS DÉCOUVERTE

(Départ de 9h à 10h30)

Longueur : **5 km**

Dénivelé positif : **70 m**

Durée de marche effective : **1 h 30**

Niveau de difficulté : **TRÈS FACILE**

● Le départ du parcours découverte se fera du côté Nord-Est du parc Beylier, soit à l'opposé des autres parcours. Les randonneurs prendront à gauche le chemin de la Bardonnanche pour revenir sur l'Avenue Joliot Curie qu'ils longeront prudemment sur une centaine de mètres avant de prendre à droite la rue des « Plantées » puis ensuite à gauche la route du « Peuil ». À l'intersection du « Peuil », laissez le chemin des « Sources » et prendre légèrement à droite le large chemin de « Beauregard ». Ce chemin parcourt le « Petit Rochefort ». Prendre ensuite à droite un petit sentier en sous-bois qui permettra de descendre sur le Hameau du Grand Rochefort au niveau de la rue du « Lavoir ». Prendre à droite, passer devant le lavoir et au niveau du Hameau du Grand Rochefort, poursuivre sur la droite la direction « La Croisée » pour atteindre le chemin des « Plâtres ». Prendre à droite sur le chemin des « Plâtres » et après une courte montée, poursuivre jusqu'au chemin de « La Digue » où sera installé le **R2** au niveau de la « Plaine de Rochefort ». Après le **R2**, poursuivre tout droit le chemin de « La Digue » en direction de « Berglionnière » et prendre à droite la rue des « Plantées » puis la rue de « Beauregard » jusqu'à l'intersection du « Peuil » et revenir au Parc Beylier par l'itinéraire de départ par la rue du « Peuil », la rue des « Plantées » et l'Avenue Joliot Curie.

POUR METTRE EN VALEUR L'AGRICULTURE LOCALE SUR CETTE JOURNÉE

Le service agriculture de la Métropole et le PNR du Vercors organiseront à 14 h au parc Beylier la remise des prix du concours général agricole des pratiques agroécologiques « prairies et parcours 2026 », concours qui était proposé cette année aux éleveurs dont les parcelles sont situées à la fois sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole et sur celui du Parc naturel régional du Vercors.

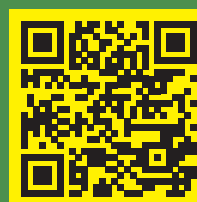
**AUCUNE BOUTEILLE ET
AUCUN GOBELET** ne seront distribués aux participants lors de cette manifestation.



Rappelons que l'activité de randonnée nécessite d'être bien chaussé, de prévoir des vêtements chauds et imperméables (en fonction de la météo), et surtout de ne pas surestimer ses capacités.

Côté pratique

- **Départ au Parc Beylier sur la commune de VARCES-ALLIÈRES-ET RISSET.**
- **INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE AVANT VENDREDI 2 OCTOBRE À 15 H ATTENTION ! AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE**
- **Le stationnement** s'effectuera sur les parkings environnants (L'Oriel, Place de la République...).
- **Pensez au covoiturage et aux transports en commun** ligne 25 arrêt «L'Oriel».



RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

grenoblealpesmetropole.fr/sentiers
06 33 80 54 12